

Le monde des laborieux

Éric Louis
27 janvier 2022

Texte inédit | Ballast

Par la voix d'une grotesque énarque et ancienne cadre supérieure, le ministère de l'Industrie a loué, il y a peu, « la magie de l'atelier où l'on ne distingue pas le cadre de l'ouvrier ». Le sang d'Éric Louis n'a fait qu'un tour. C'est que cet ancien cordiste de la Somme, « ouvrier, fils d'ouvrier, petit-fils d'ouvriers », sait de quoi il en retourne vraiment. « Ça fait un an que je bosse en continu. Un an d'usine. Neuf mois de tôlerie dans la ferraille huileuse de radiateurs électriques. Trois mois dans l'alu des échafaudages. » Fort de son expérience, il répond dans nos colonnes à la ministre déléguée.



« J'aime l'industrie parce que c'est l'un des rares endroits au XXI^e siècle où l'on trouve encore de la magie. La magie de l'atelier où l'on ne distingue pas le cadre de l'ouvrier, où l'on ne distingue pas l'apprenti de celui qui a trente ans d'expérience, où l'on ne distingue pas celui qui est né en France il y a quarante ans et celui qui est arrivé par l'accident d'une vie il y a quelques jours. »

Ces propos ne sont pas de moi, rassurez-vous. Ils ont été tenus, osés, devrais-je dire, le 7 octobre dernier par la ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher.



À la mi-2021, dans *Mes trente (peu) glorieuses*, comme une réponse prémonitoire et anticipée à ce trait de génie, évoquant mon boulot du moment, j'écrivais ceci : « *On n'est pas dans une start-up branchouille ici. Les ouvriers portent des blouses bleues. Sur celles des embauchés, le logo de l'entreprise. Sur celle des intérimaires, que dalle. Les chefs portent des blouses vertes, c'est pratique, on les voit arriver de loin. Les femmes cheffes arborent quant à elles des blouses d'un orange pimpant. Le directeur est le seul à porter une cravate. Un directeur à l'ancienne. Je pourrais me croire transporté 35 ans en arrière, à ce léger détail près : tout le monde, sans exception, du matin au soir, porte un masque. Et puis les cadres et les personnels administratifs se contorsionnent en une gymnastique étrange autant que ridicule : actionner les poignées de porte avec les avant-bras. Aucun doute, on est en 2021.* »

« L'entreprise du XXI^e siècle m'ouvre ses portes... On va voir ce qu'on va voir ! »

On est assez loin de la vision angéliste et égalitariste de la ministre. Mais peut-être étais-je tombé dans une entreprise à la traîne, arc-boutée sur des principes échus, nostalgique d'une image surannée de l'industrie du XX^e siècle. Une boîte « vintage » en quelque sorte. Mettant en exergue les vieux rapports de domination et de subordination qui n'ont évidemment plus cours de nos jours.

Début octobre, afin d'achever une année de labeur, j'embauche dans une autre entreprise industrielle. Celle-ci niche au sein d'un immense bâtiment moderne. Elle est un des leaders sur le marché de la fabrication d'échelles et d'échafaudages légers en aluminium. Pardon, la conception et la réalisation de « *produits Solutions d'Accès Universel* », nuance. L'entreprise du XXI^e siècle m'ouvre ses portes... On va voir ce qu'on va voir !

« *La magie de l'atelier où l'on ne distingue pas le cadre de l'ouvrier, on ne distingue pas l'apprenti de celui qui a trente ans d'expérience* », qu'elle disait.

Après quelques jours dans cette boîte, j'identifie au premier coup d'œil les cadres, les agents de maintenance, les employés des méthodes, les ouvriers de production embauchés et enfin les intérimaires. Aurais-je un don qui me rend capable de faire reconnaître ces différents statuts ? Un sixième sens ? Au contraire, j'ai même plutôt la vue basse. Et une putain de flemme qui me retient d'aller chez l'ophtalmo.

Alors, quoi ?



□Stéphane Burlot□

Les cadres, premiers cités, se reconnaissent facilement à leur veste haute visibilité orange haut de gamme. Floquée du nom de l'entreprise dans le dos, ainsi que la devise de la maison. Ça tranche avec les gilets jaunes ou orange crasseux et usés jusqu'à la corde qu'on nous impose de porter pour aller chercher des pièces à l'autre bout de l'usine.

Les agents de maintenance sont habillés par la boîte. Pantalon et veste gris à parements rouges.

Même chose pour les méthodes, mais les parements sont orange.

Les ouvriers de production embauchés, outre un air triste et résigné, arborent une tenue grise et bleue.

Les intérimaires ? Ben les intérimaires viennent avec leur propres fringues. C'est assez disparate. Levant toute ambiguïté, quelques-uns portent même des tee-shirts ou des polaires marqués du nom de leur ETT (Entreprise de travail temporaire).

Désolé, Agnès. J'aurais tant voulu abonder à vos propos lumineux...

Au-delà de cet aspect visible des choses, j'ai relevé quelques petits détails croustillants confirmant que la vie en entreprise est une expérience sans cesse renouvelée. Un



incomparable poste d'observation. Une inépuisable source de réflexion.

« Et on nous fait bien sentir qu'on est intérimaires, avec des contrats hebdomadaires. »

Passage obligé par la formation à la sécurité. On est une quinzaine d'intérimaires autour de la grande table de la salle de réunion, à l'étage. Là sont les bureaux climatisés, loin du fracas de l'atelier. C'est la première et dernière fois que nous y mettrons les pieds. La présentation ronronne. Seules quelques mesures supplémentaires dues au Covid viennent rompre la monotonie de l'exercice. Je m'endors presque. À un moment, la QSE (Qualité sécurité environnement, oui la dame se confond avec sa fonction, par une sorte de transsubstantiation entrepreneuriale) lâche : « Bon, on ne peut pas vous obliger à vous garer en marche arrière, le parking n'est pas à nous, il appartient à la communauté de communes. » C'est donc le contribuable qui a financé la construction du parking. Et qui en assure depuis dix ans l'entretien. Ma commune fait partie de cette com' de com'. Et en tant que premier adjoint au maire, j'assiste régulièrement aux conseils communautaires. Les polémiques autour du déficit chronique du budget de cette collectivité locale reviennent régulièrement. Ce petit cadeau, ainsi que d'autres, étaient le prix à payer pour ne pas voir cette entreprise historique du coin s'implanter sur un territoire voisin lors de la construction de ses nouveaux locaux, en 2012. La décentralisation, lancée dans les années 1980, c'est aussi, c'est surtout, la mise en concurrence des territoires.

Second passage obligé, la visite collective de l'atelier sous l'égide du chef de production. Là aussi, routine et ennui. Le gars réclame du « savoir-être ». Pourquoi pas. Nous explique les temps de pause : « Une première de 20 minutes, une seconde de 10 minutes. » Il s'avérera que la seconde pause dure 15 minutes, en fait. Quand t'es en production, avec des quotas à respecter, 5 minutes, ça compte. Il oublie de nous préciser que ces temps de pause ne sont pas rémunérés. J'avais bossé pour cette boîte, dans ses anciens bâtiments sur son site historique, en 1995. À l'époque, comme dans toutes les entreprises sous la convention collective de la métallurgie, les pauses n'étaient pas déduites du salaire. 35 minutes par jour, quasiment 3 heures par semaine, voilà ce qu'on a perdu en quelques années. Au nom du maintien de l'emploi.

De l'emploi précarisé, s'entend. Chaque jeudi, s'affichent au tableau les affectations pour la semaine suivante. Le 3 décembre, les effectifs se répartissent ainsi : 55 intérimaires, 56 CDI.

Et on nous fait bien sentir qu'on est intérimaires, avec des contrats hebdomadaires.

Ça fait deux jours que je bosse là, et déjà j'entends la formule magique que tout intérimaire se prend dans la face tôt ou tard. La formule simple et fluide d'un management simplifié et fluidifié à l'extrême. Elle vient d'un des chefs : « ... sinon, c'est fin de mission. » Ici, la menace de la rupture du contrat de travail, sanction ultime dans le monde du travail, ne vient pas au terme d'un dialogue, d'avertissements restés lettre morte. Il arrive en préambule de tout dialogue. Couperet arbitraire et sans appel, me mettant à la merci d'un responsable.



□Stéphane Burlot□

Il faut dire que j'ai bafoué un point du règlement méritant largement cette menace. Embauchant à 5 heures du matin, je commence à bosser avec une polaire sur le dos. Oui, je sais, je suis un peu chochette. L'activité me réchauffant, je l'enlève et la pose sur une caisse à côté de moi. C'est strictement interdit !

À la vérité, j'en ai rien à foutre de sa menace. Je regarde le gars d'un œil éteint sans répondre. Mais quel est l'impact sur un ouvrier qui a un loyer à payer, des gosses à faire bouffer, une bagnole à rembourser, le réservoir de gasoil à remplir (pour venir bosser), et qui vient tout juste de retrouver une mission après des mois de chômage ?

D'autres petites joyusetés égaient mon séjour. Un des petits chefs, sympathique au



demeurant, évoque les fournitures qui « disparaissent », et les matériels détériorés : « C'est simple, on va le retenir sur votre paie ». Derrière mon masque, je marmonne pour moi-même : « C'est illégal ça, mon gars ». Soit le mec a une oreille bionique, soit mon regard m'a trahi. Il se reprend : « Enfin, on va le facturer à votre boîte d'intérim ».

Si encore les salaires étaient satisfaisants. À l'époque où j'avais bossé dans cette boîte, ils l'étaient. Ça payait à peu près correctement. Aujourd'hui, c'est le règne du SMIC. Même si l'usine a rejoint un groupe qui emploie 1 115 salariés sur 10 sites de production, qui génère 175 millions d'euros de chiffre d'affaires.

« Aujourd'hui c'est le règne du SMIC. Même si l'usine a rejoint un groupe qui emploie 1 115 salariés sur 10 sites de production, qui génère 175 millions d'euros de chiffre d'affaires. »

À la lecture de ma fiche de salaire je comprends ce parti pris : l'exonération de cotisations sociales sur les bas salaires. Sur ma paie d'octobre, cet allègement patronal se monte à 465,65 euros. Reste à mon employeur 281,15 euros à régler. Alors que mes cotisations salariales s'élèvent à 367,26 euros ! Bien sûr, cela concerne ma boîte d'intérim. Mais cette exonération profite à l'usine, qui se fait facturer au prorata des salaires versés.

Ainsi, sur les 55 intérimaires recensés plus haut, c'est donc 25 610 euros qui ne rentrent pas dans les caisses des organismes sociaux chaque mois. Soit plus de 300 000 euros par an pour ce seul site de production. Ces 300 000 euros sont-ils perdus pour tout le monde ? Heureusement que non. Ils sont au chaud dans les poches des actionnaires. Ceux-là ont du « savoir-être » !

Le même savoir-être qui anime les employeurs de Béatrice.

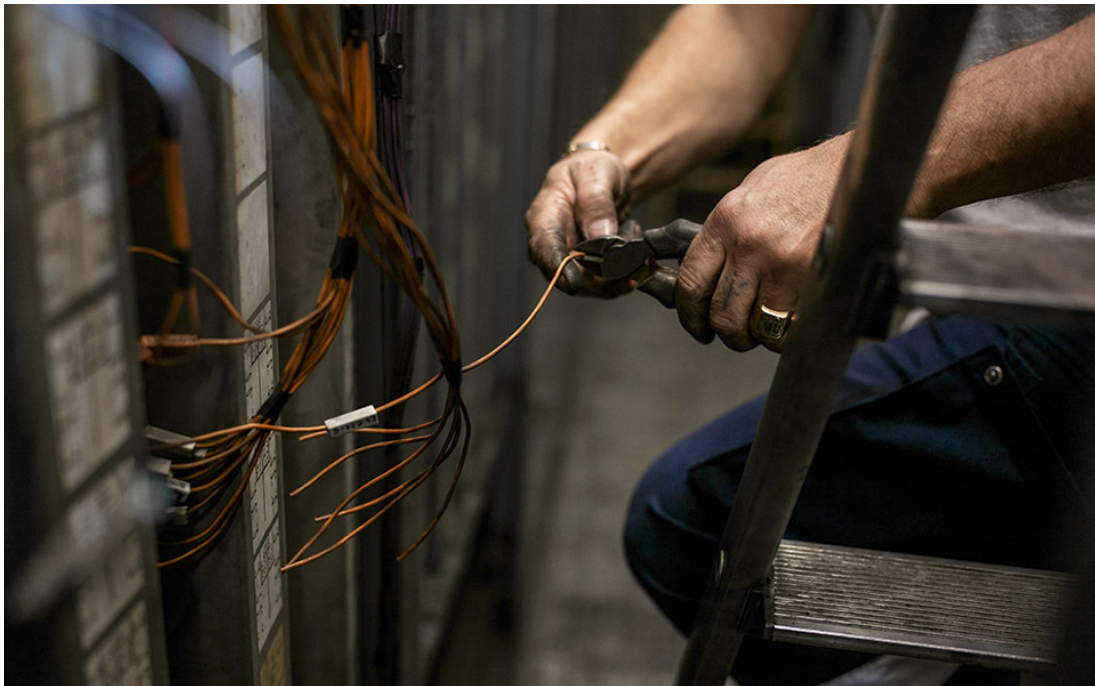
Béatrice est une quinquagénaire souriante et avenante. Elle embauche à 5 heures du mat', comme femme de ménage. Employée d'une société extérieure. Les années de labeur l'ont alourdie, ralentie. Mais elle est toujours ouverte et enthousiaste. Après quelques heures de nettoyage, elle quitte l'usine. Lorsque je suis d'après-midi, je ne la vois pas. Ces semaines-là, quittant à 20 heures 30, je passe devant la maison médicale. Les lumières y sont allumées. Pourtant, les employés sont rentrés chez eux. Derrière la porte vitrée, une silhouette familière. J'ai le temps de la reconnaître, je suis à vélo. C'est Béatrice. Appliquée et solitaire, elle nettoie, aspire, lave...

Je songe qu'à 5 heures du matin, elle était déjà en train de faire la même chose, à

l'usine. Une telle amplitude de travail, pour une paie que j'imagine de misère.

C'est ma dernière semaine de travail dans cette boîte. Mon collègue Simon étant parti pour d'autres horizons professionnels, Benjamin m'est adjoint. Très vite, tout de suite, une complicité s'installe. Son peu d'empressement à travailler rencontre le mien. Ses anecdotes sur ses boulots en déplacement s'ajoutent aux miennes. Il a repris le chemin de l'emploi précipitamment, victime d'une brigade de contrôle de Pôle emploi. Les petits kapos du chômage. Mieux valait sauter sur la première mission venue que de risquer la radiation. Ou de se faire acculer aux trois offres raisonnables d'emploi. Celles qu'on ne peut pas refuser.

Je le laisse dérouler sa critique acerbe et lucide du travail. Avec délectation. Un vivifiant air libertaire sort de sa bouche. Le discours n'est pas si courant. Rarement si construit. En point d'orgue, il me demande : « D'ailleurs, tu connais l'origine du mot travail ? » Du tac au tac je réponds : « Oui, ça vient du latin *tripalium*, instrument de torture. » Benjamin me regarde interloqué. « D'habitude, personne ne sait ça. »



□Stéphane Burlot□

L'ironie veut que je rencontre ce compagnon d'armes à quelques jours de quitter cette mission. Ça fait un an que je bosse en continu. Un an d'usine. Neuf mois de tôlerie dans la ferraille huileuse de radiateurs électriques. Trois mois dans l'alu des échafaudages. Le



compte est bon. Les droits aux indemnités que j'avais épuisés, essorés, sont de nouveau constitués. À cette heure, je n'en connais encore ni le montant, ni la durée. La nouvelle « réforme » (comprenez « destruction ») des allocations chômage est passée par là. Peu importe, le 17 décembre sera mon dernier jour de travail. Devant la perspective de construire un brin de résistance avec Benjamin, j'hésite. Au final, je n'aurai pas la force de prolonger l'expérience. Trop de choses m'attendent. Des actions militantes, des luttes. Des journées dans les bois. Planter des arbres. Être dehors, tout simplement. Profiter de l'hiver. Pas la force de rester enfermé plus longtemps. La liberté m'appelle. Lui résister serait lui faire affront.

Tant pis. Avec Benjamin on se reverra sûrement. Le monde des laborieux est petit.

En ces temps perturbés, on n'a pas souvent l'occasion de rire. Alors laissons la conclusion à Agnès : « *La fierté de travailler dans l'entreprise, la fierté de travailler dans l'usine, pour qu'on dise que lorsque tu vas sur une ligne de production, c'est pas une punition, c'est pour ton pays, c'est pour la magie et c'est ça que vous pouvez rendre possible.* »

Photographies de bannière et de vignette : Stéphane Burlot

Rebonds

- ≡ Lire notre interview avec Gérald le Corre : « [On laisse des travailleurs crever au boulot !](#) », juillet 2021
- ≡ Lire notre entretien « [Les accidents du travail ne sont pas des faits divers](#) », juin 2021
- ≡ Lire notre témoignage « [On veut être respectés : faire grève en pleine pandémie](#) », avril 2020
- ≡ Lire notre article « [La démocratie syndicale en action](#) », Léonard Perrin, mai 2019
- ≡ Lire notre témoignage « [Nous étions des mains invisibles](#) », juillet 2018
- ≡ Lire notre témoignage « [À l'usine](#) », juin 2018